

## **PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de Conseil Municipal du 16 juin 2011 à 20 h30, en session ordinaire  
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire  
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 08/06/2011.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, Mme Régine TERRAILLON, M. Georges FLACHARD, M. Christian MOLLARD, M. Robert ROCHE, M. Maxime BERNE, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON, Mme Monique GUILLAUMOND, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Carole DI-QUINZIO, Mme Colette DUCHENE, M. Grégory DUSSUD, M. J.Marc BEFORT, Mme Jacqueline VERINE, M. Jacques EGASSE.

Absents excusés : M. André BOUTEILLE, Mme Anne DUCREUX, M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, M. Eric GONZALEZ, M. Claude COLOMB, M. Bernard BONNASSIEUX, M. Laurent MIOCHE,

Secrétaire de Séance : Mme Estelle JACQUEMOT

### **MO/11-06**

Le procès-verbal de la réunion du 17 mai est adopté à l'unanimité.  
Une observation est apportée sur l'absence du rapport environnement de l'école primaire : Suite au courrier des CM1 adressé à la mairie, les mesures nécessaires seront prises pour prendre en compte leurs observations.  
L'ordre du jour est ensuite abordé.

Le Maire informe le CM que la validation du PLU et du zonage d'assainissement, points prévus à l'ordre du jour, ne seront pas abordés, car les plans ne sont pas encore prêts. Ces deux sujets seront inscrits à l'ordre du jour de la réunion de juillet.

### **1. TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES**

Après tirage au sort de la Commune au niveau cantonal, le Conseil Municipal procède au tirage au sort de 3 jurés d'assises supplémentaires.

### **2. Création de poste d'assistant de conservation du patrimoine**

A ce jour, la labellisation du musée n'est plus à espérer. Le poste d'attaché du patrimoine, vacant depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011 n'est plus justifié. Le Conseil municipal souhaite sa suppression. Néanmoins, devant le travail réalisé et le désir de continuer ce qui a été commencé le Conseil Municipal veut conserver un emploi adapté au musée et aux divers projets culturels mis en place par la commission culturelle.

Il approuve la création d'un poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe et autorise la Maire à recruter un agent pour pourvoir à ce poste.

### **3. Evolution de la Coopération Intercommunale**

Par courrier du 11 mai 2011, le Préfet de Loire demande aux Maires et Présidents de communautés de Communes de se prononcer, dans un délai de 3 mois, sur ses propositions de schéma intercommunal. J.Michel Merle, Président de la Communauté de Communes présente la carte géographique actuelle des Communautés de Communes dans la Loire puis la proposition de schéma établie par le Préfet. La Communauté de Communes des Collines du Matin serait fusionnée avec Feurs en Forez et Balbigny. Il rapporte les informations des différentes réunions qui se sont déroulées depuis le lancement de la réforme en janvier.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, dans le contexte actuel de la réforme, donne un avis défavorable au regroupement de ces 3 Communautés de Communes pour les raisons suivantes :

- La première et essentielle raison est un délai bien trop court pour débattre de toutes les questions qui se posent quant au maintien et à l'uniformité des compétences, le devenir du personnel, le traitement des territoires qui sont différents sur les 3 Communautés de Communes. Le Conseil Municipal demande à ce que ces réflexions soient menées avant la création du schéma et non après.
- Le Conseil craint un éloignement entre les centres administratifs et la population (On pourrait penser qu'il n'y aura plus qu'un gros centre administratif pour les 3 communautés de communes) et la disparition à long ou moyen terme de la plupart des services de proximité.

- Aucun argument ne permet de comprendre les avantages et les inconvénients que pourraient apporter cette réforme.
- Enfin le Conseil Municipal souhaite que cette consultation des élus, élus de terrain confrontés chaque jour au questionnement de la population, soit entendue et réellement prise en compte pour la suite de l'évolution de la coopération intercommunale.

#### **4 - Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau**

Le Conseil Municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau.

#### **5. Rapport annuel du délégataire du service assainissement.**

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel de la SDEI, délégataire du service assainissement.

*(annotation mise le 22/08/2011).*

*Il s'agit du rapport prix et qualité du service assainissement. Il aurait fallu prendre une délib en bon et due forme (à voir si la DDT à qui on doit adresser le rapport la réclame). Ce n'est pas la même chose que le rapport du délégataire – voir Anne -*

*Mail du 9/03/2011 – SISPEA – DDT 42*

*OBJET : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2010*

*Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.*

*Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.*

*Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.*

*Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :*

- ✓ **ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de PANISSIERES. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à PANISSIERES, le  
Le Maire,

#### **8- Rapport des Commissions**

**8-1 : Commission Culture et patrimoine** – Proposition d'une visite d'avancement de travaux au cinéma par le Conseil Municipal le 24 juin. Cette visite sera suivie, en mairie, de la présentation du rapport de stage de Fanny Seyve, stage réalisé en mai et portant sur le patrimoine textile de Panissières.

On peut constater une augmentation de visites des individuels au musée en ce début d'année.

Le vernissage de l'atelier arts plastiques du Collège se déroulera le 20 juin à 19H

Le 5 juillet, se déroulera la première réunion de travail concernant la mise en place du site internet de la ville de Panissières.

CR de la réunion sur l'Aménagement du centre Bourg en vue de la mise en place du COCA : La méthode et les priorités présentées concernant les rues et les places, ont été validées par la commission grands projets.

Une prochaine réunion est prévue en juillet et concernera les bâtiments.

**8-2 : Commission social-Ecole** – Une augmentation d'effectif est constatée les mercredis au centre de loisirs. Les responsables souhaiteraient une salle supplémentaire. Les devis nécessaires seront demandés pour la réfection de cette salle en 2012.

Des travaux seraient à effectuer dans les salles du Club du 3<sup>ème</sup> âge. L'estimation des travaux se fera en 2012.

**8-3 : Commission Voirie** – Cr de la réunion publique organisée pour les problèmes de circulation et stationnement Rue de la Liberté.

**8-4 : Commission services et relations** – Un avis favorable a été émis par la commission sécurité pour le gîte de la Ferme Seigne et la grange.

CR et remarques concernant le rapport de la commission accessibilité au gîte. Un courrier sera adressé à la Sté Véritas sur des incohérences constatées.

CR de l'opération les lampes du Burkinafaso.

Une réunion de la commission environnement et voirie est prévue pour prévoir les aménagements nécessaires aux abords de la salle d'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 25 juillet 2011 à 20H30 en Mairie